La Ligue de l'enseignement FOL70 recrute

1 animateur d'Accueil Collectif de Mineurs à <u>temps partiel (25h00)</u>

Dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la communauté de communes des Monts de Gy délègue la gestion de son **<u>Accueil Collectif de Mineurs à Charcenne (70).</u>**

L'animateur-trice d'accueil de loisirs éducatifs exerce ses fonctions au sein d'une association d'éducation populaire dont les finalités éducatives sont, dans un cadre laïc et démocratique, de favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, son autonomie et sa socialisation. En tant que salarié-e, il-elle est fortement incité-e à contribuer à la réflexion de son mouvement sur les questions éducatives et à s'impliquer dans des groupes de travail.

Missions :

L'animateur-trice d'accueil de loisirs éducatifs exerce ses fonctions au sein d'une association d'éducation populaire dont les finalités éducatives sont, dans un cadre laïc et démocratique, de favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, son autonomie et sa socialisation.

En tant que salarié-e, il-elle participe à la réflexion de son mouvement sur les questions éducatives et doit s'impliquer dans des formations qui lui permettront de développer ses compétences. Sous la responsabilité du responsable de l'accueil de loisirs éducatifs, le cadre général de son emploi est celui de l'autonomie dans la conduite du projet d'activités éducatives, de la prise de responsabilité dans les domaines de la sécurité physique et morale des enfants.

Il-elle est, avec les autres membres de l'équipe au sein de laquelle il-elle travaille, le relais de l'association sur son territoire d'action et, à ce titre, doit veiller au devoir de confidentialité et au maintien des bonnes relations avec les parents, avec les partenaires.

Domaine d'activités :

L'animateur-trice intervient principalement en direction d'un public enfance et jeunesse, soit le public des enfants et des jeunes, dans des espaces temps proches de l'école et principalement sur le temps méridien. Il-elle met en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil éducatif.

Ses principales activités :

- Planifier et organiser des projets d'activités socio-éducatives ;
- Mettre en œuvre un projet pédagogique et participer à sa conception ;
- Participer à la relation avec les parents ;
- Animer et mettre en œuvre des activités éducatives ;
- Participer aux soins d'hygiène, de confort et du bien-être des enfants.

Compétences requises :

- Accueillir les publics, enfants et familles ;
- Assurer l'accueil, l'animation et l'intégration des enfants dans le cadre de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs) ;
- Intégrer les enfants porteurs de handicap et réagir face à d'éventuelles situations de maltraitance ;
- Animer la vie quotidienne et aménager les espaces durant les temps d'accueil ;
- Associer les enfants à la vie de la structure et aux projets qui les concernent ;
- Conduire des temps d'animation en direction des publics ;
- Mettre en œuvre un temps d'animation adapté au groupe d'enfants accueilli et au moment où s'organise l'activité.

Titulaire du BAFA, CQP, BPJEPS ou CAP Petite Enfance.

Contrat :

Contrat de remplacement congé maternité – à compter du 1er juin 2024 et jusqu'au 15 octobre 2024. Possibilité d'un début de contrat avant la date prévue.

Contrat à temps partiel 25h00 avec modulation du temps de travail.

Convention collective de l'animation (ECLAT) : Groupe B – indice 265.

Candidature :

Lettre de Motivation personnalisée et Curriculum Vitae à jour à :

Mme LANGLOIS Sandra
Ligue FOL70
PAR MAIL UNIQUEMENT
tel : 09.62.37.51.93
mail : slanglois@fol70.org